



DEMANDE DE RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX

À établir dès l'obtention du permis de construire et à remettre au service de l'eau potable et de l'assainissement collectif de la mairie de Serres accompagné d'un plan de situation et d'un plan de masse de la propriété

DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : adresse mail :

PROPRIÉTÉ À RACCORDER

Parcelle n° : section n° :

Adresse :

S'agit-il :

- D'une nouvelle construction
 D'une réhabilitation d'habitat ancien

BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'EAU POTABLE

(réalisé par le service de l'eau potable et de l'assainissement de la commune – contact : 04.92.67.03.50)

S'agit-il :

- D'un branchement à réaliser
 D'une intervention sur un branchement existant

Nature de l'intervention :

Débit de pointe sollicité : m³/h :

DN 15 (<3) DN 20 (3<5) DN 30 (5<10) DN 40 (10<20) DN 50 (20<30)

Autres :

Nombre de compteurs sollicités :

Existe-t-il un forage sur votre propriété ? oui non

Un devis des travaux vous sera établi sous une trentaine de jours.

Le délai d'exécution des travaux est fixé à 30 jours à compter de la date de réception par le service de l'eau potable du devis signé. (Ces délais sont donnés à titre indicatif et non contractuel).

BRANCHEMENT AU RÉSEAU ASSAINISSEMENT

(réalisé par le service de l'assainissement collectif – CONTACT / 04.92.67.03.50)

Votre propriété est-elle :

- Raccordée
 Raccordable
 Non raccordable
 Équipée d'un dispositif d'assainissement individuel (fosse septique)

Le soussigné s'engage à se conformer à la réglementation du service de l'eau potable et de l'assainissement collectif de la commune

Fait à Serres, le :
Signature